



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE  
Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie  
Office cantonal du logement et de la planification foncière

Rue du Stand 26  
Case postale 3937  
1211 Genève 3  
Tél. 022 546 65 14  
Fax 022 546 65 90

## BONUS CONJONCTUREL A LA RENOVATION

Formulaire préliminaire

Dossier n°

### IDENTITE DE L'IMMEUBLE

Adresse :

Commune :

N° de parcelle :

Zone de construction :

Date de construction :

Propriétaire :

Mandataire :

### DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

Plans ou schémas de tous les niveaux, avec tracés cotés des éléments déterminants de surfaces	à joindre
Surfaces brutes de planchers selon norme SIA 416	m <sup>2</sup>
Surfaces brutes de commerces	m <sup>2</sup>
Surfaces brutes de logements	m <sup>2</sup>
Surfaces brutes nouvelles (aménagement des combles, surélévation)	m <sup>2</sup>
Autres surfaces brutes	m <sup>2</sup>
Total des surfaces brutes	m <sup>2</sup>
Volume existant, selon norme SIA 116	m <sup>3</sup>
Volume futur, selon norme SIA 116	m <sup>3</sup>
Etat locatif détaillé avant travaux	à joindre

### IDENTITE DE L'IMMEUBLE

Devis général et récapitulatif par C.F.C. à 4 chiffres	à joindre
Bonus demandé	Fr.
Plan financier avec rendement brut	à joindre
Etat locatif détaillé après travaux	à joindre

### AUTRES RENSEIGNEMENTS

Information aux locataires	à joindre
Montant d' (es) autre(s) subvention(s) demandée(s) (LGL cantonale et/ou aide fédérale)	Fr.

La demande devra être accompagnée des pièces qui sont généralement exigées dans le cadre du dépôt d'une requête d'autorisation de construire pour une rénovation d'immeuble. En outre, le département et la commission d'attribution se réservent le droit de réclamer toute autre information jugée nécessaire et utile pour un examen complet du dossier.